

Association Sportive des lycées Pardailhan

Association sportive des lycées Pardailhan se déroule le mercredi après-midi et certains soirs de la semaine et est encadrée par les professeurs d'E.P.S. du lycée.

Pour participer au cours de l'année scolaire 2025/2026

- à des entraînements et/ou des compétitions entre lycéens pour se confronter aux autres établissements du Gers, ou de l'académie de Toulouse...voire même participer au championnat de France !
- Dans les activités suivantes : **Athlétisme** (CROSS ; Athlétisme Hivernal ; Athlétisme Estival), **Sports-Collectifs** (Basket ; Hand ; Futsal, rugby volley, football), musculation, fitness, badminton
- À des **journées** ou **½ journées APPN** (*Activités Physiques de Pleine Nature*) : VTT, Course d'Orientation, Run and Bike, Canoë ; RAID nature.
- Mais aussi à des **compétitions ponctuelles** telles que : Natation, Ski, Rassemblement Danse. Ou **des activités de loisir encadrées comme fitness musculation**

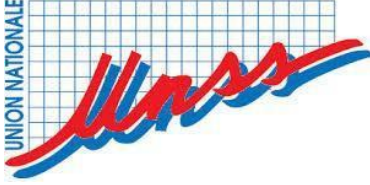
...Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive et donc être licencié à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)

Comment adhérer à l'Association Sportive lycées Pardailhan

- Remplir le document d'autorisation parentale et le remettre aux professeurs d'EPS.
- **Adhésion est de 15 euros à l'ordre de Pardailhan sport avec la carte jeune pour les lycéens et 25 euros pour les BTS,**
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de l'A.S. *N'EST PLUS NECESSAIRE SAUF* pour le rugby et les activités de plein air

L'adhésion est valable pour toute l'année scolaire et permet l'accès à toutes les activités et sorties proposées par l'Association Sportive

Il est important de bien suivre le programme de chaque mercredi après-midi et soirs de la semaine disponible sur les écrans TV dans le lycée, et dans le blog unss affichage sur l'ENT (page d'accueil, vie des élèves)



Association Sportive des lycées

Pardailhan **AUTORISATION**

PARENTALE

Je soussigné(e) _____

Père, mère, tuteur, représentant légal

- Autorise _____ né(e) le _____

Classe de _____ à participer aux activités physiques et sportives de l'Association Sportive des lycées Pardailhan.

- Numéro de carte jeune région :
- Mail parents OBLIGATOIRE
- Autorise le transport occasionnel dans les véhicules des responsables de l'association sportive en cas de nécessité (petits effectifs, retour domicile, trajets Lombez-Samatan Isle Jourdain, Auch)
- Autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence.
- Autorise à être pris en photo et à apparaître sur le site internet des lycées.
- Assurance MAIF avec la licence avec garanties pour dommage corporel
- Coordonnées téléphoniques de toutes personnes à joindre en cas d'urgence :
- Tarif annuel : 15 euros (en liquide ou chèque à l'ordre de Pardailhan sport)

Date et signature

PS : La MAIF propose une garantie « I.A. sport + » qui se substitue alors en cas d'accident à la garantie « indemnisation des dommages corporels ». Cette garantie est proposée aux licenciés UNSS **moyennant une cotisation supplémentaire de 10,65€.**